

### 3 question à ...

**Kamel Chibli, Président de la commission éducation de Régions de France,  
Vice-Président de la région Occitanie.**

- **En septembre 2020, vous (régions de France) déclariez à AEF que “les régions restent à l’avant garde pour le numérique dans l’éducation”. De votre point de vue, quel est (et quel doit être) le rôle et la place des collectivités et singulièrement des régions dans la transformation numérique de l’éducation ? Pouvez-vous en donner un exemple ?**

Les collectivités poursuivent, pour la plupart, des politiques ambitieuses d’équipement numérique.

L’Occitanie investit lourdement dans le domaine : très haut débit THD’OC, infrastructures et équipement individuel des élèves, loRdi.

Il faut maintenant que l’Etat leur permette une prise en charge partagée sur la stratégie mise en œuvre et aller vers une approche plus équilibrée entre les académies et les Régions.

Par exemple : associer les collectivités sur les projets structurants : EduConnect, missions de maintenance

L’Etat doit aussi associer les collectivités à l’élaboration et au suivi de la formation au numérique des enseignants et des personnels administratifs, ceci afin de rationaliser les ressources et les matériels déployés

Il convient aussi de permettre aux Régions de mieux soutenir le développement de la filière EdTech, notamment en partageant le pilotage de l’offre de formation, là aussi dans un souci de rentabilisation des investissements.

Plutôt qu’un, je propose deux exemples :

1. Le dispositif loRdi, pour les entrants en seconde, est devenu un véritable outil de lutte contre le déterminisme social. Chacun a la même machine, avec une suite logicielle dédiée aux apprentissages.
  2. L’Espace Numérique de Travail Occitanie : MON-ENT-OCCITANIE. A travers un groupement de commande associant les deux académies, douze départements et la Région, c’est une véritable continuité collège-lycée qui est en œuvre.
- **Pour réussir ces défis, les régions s’appuient sur leur budget propre mais aussi sur des plans d’investissement qui peuvent les concerner en propre ou permettre le développement de projets sur leur territoire. Les plans France relance et France 2030, et plus globalement le PIA (par exemple l’appel à projet innover dans la forme scolaire) ont pu constituer des opportunités de ce point de vue. Ces politiques publiques nationales**

**vous semblent-elles agir au bon niveau (de pilotage, de structuration, d'objectifs, d'engagement...)?**

Si je devais donner une appréciation générale je dirais : "bien, mais peut mieux faire".

Ces plans ont évolué et mûri. Alors qu'au début il s'agissait de simples plans d'équipement, maintenant les actions sont territorialisées et multidimensionnelles (je pense notamment au TNE). Tous les acteurs sont pris en compte et il y a une volonté réelle de mesurer les impacts de ces plans sur l'apprentissage des élèves.

Ainsi, sur le déploiement des TNE et du PIA, le pilotage conjoint entre l'Etat et les collectivités a été bon.

Sur les objectifs le partage a été bien conduit.

Les solutions retenues tenaient compte des besoins du terrain et étaient adaptées à la politique de la collectivité dans le domaine.

Ce qui a été plus compliqué à gérer, c'est le mode d'engagement financier de l'Etat. L'information est arrivée en début d'année, alors que nos budgets sont votés en fin d'année...trop tard pour prévoir la participation. Et comme la collectivité doit d'abord payer sa cote part pour que l'Etat abonde, ... il a fallu s'adapter et faire les bons choix.

- **Les deux années qui viennent de s'écouler ont été riches d'enseignement sur les capacités de résilience du système éducatif et sur l'importance d'y structurer pleinement l'éducation au et par le numérique. A Educ@tech Expo, nous faisons le pari que l'heure est à la maturité, c'est à dire à une capacité plus forte de séparer véritables perspectives et fausses promesses, à ouvrir la porte d'une école numérique pleinement responsable. Nous serions entrés dans l'ère de la maturité : est-ce aussi votre point de vue ?**

Les pratiques évoluent, c'est bien un signe de mutation du sujet. Chacun commence à trouver sa place. L'écosystème des edtechs se structure.

L'ENT est devenu encore plus le lien pédagogique indispensable (les statistiques de connexion ont explosé).

loRdi, l'ordinateur portable que nous fournissons aux lycéens est lui aussi devenu leur support pédagogique principal avec l'utilisation de ressources et manuels numériques, la vidéo, la visioconférence avec la classe, ...

Les usages sont bien ancrés, mais pour atteindre la maturité, il faut aller vers un usage plus responsable. Le numérique est une industrie polluante, c'est un fait (le secteur représente actuellement 5% des émissions des Gaz à Effet de Serre, mais cette part augmente de manière très importante).

A nous de promouvoir les bonnes solutions pour que, sans freiner les usages, nous allions vers un numérique responsable : allongement de la durée de vie des machines, matériel recyclé ou reconditionné, services moins énergivores, juste adaptation de la réponse au besoin, ...

Cette justice climatique s'accompagne en parallèle d'une justice sociale, avec la volonté d'un numérique plus inclusif, qui ne laisse personne sur le bord de la route.

En Occitanie, notre Région s'est d'ores et déjà lancée dans ce vaste programme, en lien avec le Pacte Vert Occitanie. Ainsi, par exemple, nous sommes la seule région de France à entreprendre une labélisation numérique responsable du système d'information des lycées.

**Ressources :**

Présentation du dispositif d'aide à l'acquisition d'un ordinateur portable, de la région occitanie, loRdi <https://www.laregion.fr/Aide-a-l-acquisition-d-un-ordinateur-portable-loRdi>

Présentation de Mon-ENT-Occitanie : <https://www.mon-ent-occitanie.fr/mon-ent-occitanie/>

Evaluation scientifique du démonstrateur TNE (laboratoire Techne) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03717200>